

Sujet : Courrier - Bâtiment Rotortrade
De : Thomas LACROIX Loïc DARGELLY <ldplomberie@live.fr>
Date : 30/06/2025, 11:21
Pour : "plu@ville-tallard.fr" <plu@ville-tallard.fr>

Bonjour,

Veuillez trouver en pièce jointe le courrier en réponse à l'avis d'enquête publique de Tallard concernant le projet du nouveau bâtiment Rotortrade.

En vous souhaitant bonne réception ainsi qu'une belle journée

Cordialement

Attention, au vu du grand nombre de mails frauduleux, nous tenons à vous faire savoir qu'aucun mail contenant un second RIB vous sera transmis de notre part, seul le RIB joint à ce présent courriel est authentique à l'entreprise.

Charlène PRINCE
Secrétaire

SARL L&D Plomberie - Chauffage
Atelier Relais N°7
10 Rue des Performances
Z.A La Justice
05000 GAP

Loïc DARGELLY : 06.80.30.25.41
Thomas LACROIX : 06.61.23.57.60
Bureau : 04.92.58.65.18

Horaires du bureau : Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 .

— Pièces jointes :

COURRIER ROTORTRADE.pdf

85,3 Ko



**10 rue des Performances
Z.A La Justice
05000 GAP**

A l'attention de Monsieur REICHERT Daniel
Commissaire enquêteur

Gap,
le 30 juin 2025

Objet : Réponse avis enquête publique de Tallard - Bâtiments Rotortrade

Monsieur,

Par la présente, je me permets de vous adresser ce courrier en réponse à l'avis cité en objet.

Je suis Loïc DARGELLY, co-gérant de l'entreprise L&D Plomberie – Chauffage située à Gap, associé avec M. Thomas LACROIX.

Nous travaillons avec l'entreprise Rotortrade depuis le début de son implantation, plusieurs travaux de plomberie et d'air comprimé nous ont été confiés dans trois bâtiments différents.

Dans un premier temps, nous tenons à remercier cette entreprise qui a fait le choix de remettre ses travaux à des entreprises locales, en effet, elle nous a permis de péreniser notre activité et de garantir une sécurité d'emploi pour nos salariés.

Nous portons, nous-mêmes, une grande importance à faire travailler les commerces locaux, c'est pour cela que nous nous fournissons expressément auprès d'entreprises sur Gap.

Par ailleurs, durant nos déplacements concernant nos interventions sur le site Rotortrade, nous avons toujours effectué le plein de gazole sur la ville de Tallard et nous mangions également sur place, ce qui engendre uniquement des conséquences bénéfiques pour ce village.

Nous avons travaillé de nombreuses semaines sur l'aérodrome, ce qui nous a donné l'occasion d'échanger avec les équipes de Rotortrade et de nous rendre compte de l'ampleur de leur activité.

Nous avons également constaté que cette entreprise n'entraînait aucune gêne sonore ou visuelle importante qui pourrait déranger la zone d'activité ou bien même les habitants. Le nouveau bâtiment Rotortrade semble s'intégrer idéalement dans la continuité de l'aérodrome sans dénigrer les lieux ou le paysage.

D'autre part, je suis d'accord avec le rapport de présentation réalisé par la ville de Tallard qui énonce le caractère positif économique du projet de l'entreprise Rotortrade.

Je vous remercie pour votre prise en compte et j'espère que mon courrier pourra vous permettre de reconnaître les aspects favorables à ce nouveau projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

DARGELLY Loïc